

Compte-rendu du conseil municipal

Séance du 9 janvier 2017

Présents : Delphine BOUCHUT, Michel BOURGIN, Roger BOYER, Pierre CARRE, Pierre GAGNAIRE, Marie-Hélène GOUTANT-RIVIERE, Marie MELEY, Michel ROMEYER, André SUCHET, Roger-Pierre VIGNAL

Invitée : Hélène HOFFMANN, présidente de la « compagnie Vire Volte »

Absente excusée : Céline CHATAING, procuration donnée à Michel ROMEYER

Secrétaire de séance : M-Hélène GOUTANT-RIVIERE

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 5 décembre 2016

Délibérations

1 – Acceptation du bénéfice d'un contrat d'assurance- vie souscrit auprès de Groupama.

Un courrier, en date du 14 décembre dernier, informe la commune qu'elle est bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, en provenance d'un habitant d'Apinac décédé en novembre 2016.

Afin de poursuivre la gestion du dossier auprès de la Cie Groupama, Mme le maire doit faire valider la demande d'obtention du bénéfice du contrat par le Conseil Municipal.

Ce dernier se prononce POUR à l'unanimité des présents.

2 – Signature d'une convention de mise à disposition de la salle communale à « la compagnie Vire Volte »

Il s'agit d'une convention d'accueil type « Résidence d'artiste » avec cette compagnie, pour une durée limitée à 4 semaines, réparties entre les 23 janvier et 24 mars.

Résumé de l'intervention de 20 minutes d'Hélène HOFFMANN :

H. Hoffmann est installée à Apinac, au hameau des Mas, depuis fin septembre. Elle exerce le métier de metteur en scène et marionnettiste, et confirme être attachée aux relations avec les habitants et notamment les jeunes enfants. Sa compagnie, déjà âgée de 25 ans, a pour vocation la création de spectacles vivants : théâtre, marionnettes, musique, vidéo...

Pour les besoins de ses répétitions, H. Hoffmann souhaiterait utiliser ponctuellement la salle des fêtes. Elle prévoit d'y organiser une présentation du travail en cours et des métiers du spectacle vivant sous forme d'ateliers à l'attention des apinacois, ainsi qu'une présentation en avant première de son prochain spectacle musical « Louna », une ode à la lune destinée aux enfants dès 3 ans. Ces 2 rencontres auraient lieu les vendredis 24 février et 24 mars à 18h30.

Deux élus se portent volontaires pour faire le lien avec cette association :

- Michel Romeyer, pour la réservation de la salle des fêtes et les modalités d'occupation
- Marie-Hélène Goutant-Rivière, pour la communication avec les publics concernés, associations et apinaquois (lettre d'invitation aux associations, lettre trimestrielle municipale, affiches...)

Tous les élus présents se prononcent POUR la signature de cette convention avec l'association Vire Volte.

Questions diverses

- Recensement
Il aura lieu du 19 janvier au 18 février, avec pour coordonnatrice Jacqueline Bruaire. La Route Départementale 104 délimitera 2 secteurs : Nelly Preher se chargeant du nord de la commune, et Sophie Badel du sud.
- 1^{er} Conseil Communautaire nouvelle CALF
Alain Berthéas a été réélu président, avec 99 voix sur 129 votants (le conseiller communautaire de Noirétable étant absent)
Les élections des vices présidents et délégués se tiendront demain, mardi 10 janvier.
Sont à élire :
 - 15 vices présidents
 - 8 conseillers délégués, sur des thèmes particuliers
 - 6 délégués de secteur, pour l'interface entre les communes et la CALFPour le Pays de Saint-Bonnet, A.Berthéas va proposer les candidatures suivantes :
 - Evelyne Chouvier, maire de Saint-Jean Soleymieux, au poste de vice présidente à la Culture
 - Serge Vray, maire de Chenereilles, au poste de conseiller délégué « Patrimoine et Informatique »
 - Marie Meley, au poste de déléguée du secteur sud-ouest de la nouvelle intercommunalité
- Bibliothèque
Suite à des échanges avec d'autres bibliothèques, et également à une réflexion menée avec les bénévoles et la responsable de la bibliothèque, une association de bénévoles pourrait voir le jour, afin de gérer en particulier les animations.
Avantages de cette structure :
 - possibilité pour l'équipe d'avoir des revenus propres, type dons, subventions, produits de manifestations.
 - ne plus se poser la question d'impacter le budget communal à chaque manifestation mise en place.Ce regroupement en association ne vaudrait que pour les aspects « activités d'animation ». Pour les aspects « lecture », la convention avec la Médiathèque de la Loire intégrera toujours l'attribution d'une somme par habitant pour l'achat de documents, ainsi que la couverture des frais de fonctionnement de la bibliothèque municipale.
Cette information sur la création d'association en lien avec la bibliothèque a reçu majoritairement un accueil favorable du conseil malgré certaines réticences de la part de

deux conseillers qui pensent que la commune devrait prendre en charge directement et intégralement le budget de la bibliothèque.

- Visite de la responsable animation-partenariat de la Poste, Mme Person-Bessy
Pour nous permettre de visualiser l'implantation du guichet et du bureau partenaires, cette personne nous a remis un guide d'implantation des éléments du mobilier, avec toutes les mesures. Elle nous a également fourni une étude d'implantation du coffre, de la ligne ADSL. Tout le matériel sera fourni par la Poste.
Une fois la décision de transfert prise par la commune, il faudra compter 4 à 5 mois de délais, pour que le nouveau poste de travail soit opérationnel.
- Bilan vœux Apinac
Une soixantaine de personnes assistèrent aux vœux de Mme le maire dimanche 8 janvier à 11h. Il semblerait que les jeunes aient été moins représentés que l'année dernière (comité des fêtes). Il serait utile de prévoir plus de sièges pour les personnes âgées, et peut être quelques tables.
Les matinées étant plus courtes que les après midis, pourquoi ne pas commencer l'année prochaine, à 10h au lieu de 11h ?
- Bilan repas CCAS
Beaucoup de participants s'accordent pour dire que le repas était de meilleure qualité qu'en 2015, et que l'ambiance était des plus agréables, grâce notamment aux interventions de nos 2 accordéonistes – Mrs Gerbier et Vignal – et de nos chanteurs habituels.
- Bulletin municipal annuel
Les articles sont bouclés, et la maquette a été remise à l'imprimeur vendredi dernier.
- Restauration croix d'Apinac
Plusieurs croix situées sur la commune seraient à nettoyer et/ou à restaurer : entre autres aux Terrasses (fût étêté et croisillon cassé), à Serres (croix largement endommagée, et actuellement restaurée sommairement par les habitants du hameau) et croix du bourg du 16^e située face au porche et inscrite aux Monuments Historiques (en partie recouverte de lichen)
Grâce à ses contacts, l'Association des Amis du Pays de Saint-Bonnet - spécialisée en Histoire, Patrimoine et Généalogie - est prête à nous aider dans la recherche de partenaires financiers pour mener à bien ces travaux de restauration.
Une première série de devis a été demandée à Laurent Laborde, tailleur de pierre de Saint-Galmier, et qui est déjà intervenu il y a quelques années sur la croix du bourg.
- Agenda des élections (rappel des dates)
Présidentielles : 23 avril et 7 mai
Législatives : 11 et 18 juin
Attention : les bureaux de vote doivent être ouverts désormais de 8h à 19h.
- Autres dates à retenir :
15 janvier 10h30 / vœux Estivareilles
16 janvier au 8 février / survol d'hélico surveillance des lignes électriques moyenne tension
20 janvier 11h30 St-Just-StRambert / remise dossiers subventions associations D.Ciniéri
20 janvier 19h / vœux Chenereilles
20 janvier 19h / vœux Luriecq
22 janvier 11h / vœux Usson
26 janvier 9h-11h30 Veauche / rencontre Comment appréhender les mauvaises herbes

1^{er} au 3 février centre de congrès Les Foréziales / 5^e rencontre nat. territoires forestiers
16 février 9h-17h Savigneux / formation AMF42 sur l'organisation et le rôle des CCID
1^{er} mars / tenue de la CCID commune d'Apinac

La séance est levée vers 23 heures